

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2025 à 20h30

### Commune déléguée de VIRE

#### **26. Attribution d'une subvention à l'association Mission locale du Bessin au Virois pour le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)**

Marie-Noëlle BALLÉ donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les missions locales reçoivent gratuitement tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou sans emploi. Elles les aident à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale : emploi, formation, logement, mobilité, santé, sport,....

Le CLLAJ accompagne tous les jeunes de 16 à 30 ans, seul-e ou en couple, quel que soit leur parcours. Il aide les jeunes à accéder à un logement autonome en les orientant, en les informant et en les accompagnant à chaque étape, de la recherche au maintien dans le logement.

La mission locale du Bessin au Virois gère le CLLAJ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. En 2023 133 jeunes ont été accueillis dont 53% de femmes. La majorité des jeunes habitent Vire Normandie et le département du Calvados. La part des demandeurs d'emplois (47) est la plus importante puis viennent les étudiants (24) les contrats en alternance (23) puis les emplois précaires (20). (Source CLLAJ bilan 2023)

L'association sollicite une subvention de fonctionnement de 9000€, comme les années précédentes auprès de la commune de Vire Normandie. Le budget prévisionnel 2025 est de 65451€.

La commission sport vie associative du 30 octobre a émis un avis favorable pour une subvention de 9000€ à la mission locale du Bessin au Virois pour la gestion du CLLAJ.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2025,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251218-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025  
Publication : 18/12/2025

Délibération n°2025/12/10/26 du 10 décembre 2025 à 20h30



Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord pour cette subvention.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

Dans le cadre de la prévention des risques du conflit d'intérêt, M BAZIN ne prend pas part au vote.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	35	05
Vote Pour	35	05
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251218-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025

Publication : 18/12/2025

Le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir  
devant le Tribunal Administratif de CAEN  
dans un délai de deux mois à compter  
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/12/10/26 du 10 décembre 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

 Extrait du Registre des Délibérations  
 du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 31

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 10

 Nombre de membres excusés ayant  
 donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents : 06

Le 10 Décembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 04 décembre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 04 décembre 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggié			<input checked="" type="checkbox"/>	
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange			<input checked="" type="checkbox"/>	
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques			<input checked="" type="checkbox"/>	
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAISS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	Françoise FOUBERT
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina			<input checked="" type="checkbox"/>	Pascal MARTIN
LAURENT Françoise			<input checked="" type="checkbox"/>	
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251218-26-DE

Accusé certifié exécuté par LE DREAU Nathalie

Réception par le préfet : 18/12/2025

Publication : 18/12/2025

Délibération n°2025/12/10/26 du 10 décembre 2025 à 20h30

LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		
MALLÉON Philippe			<input checked="" type="checkbox"/>	
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
VELANY Guy		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251218-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025

Publication : 18/12/2025

Le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir  
devant le Tribunal Administratif de CAEN  
dans un délai de deux mois à compter  
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/12/10/26 du 10 décembre 2025 à 20h30